



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Grèce

Question écrite n° 78804

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les risques encourus par les banques françaises face à la dette grecque. Une récente étude de la banque JP Morgan souligne que les établissements financiers français sont encore exposés, malgré la diminution du risque, au secteur privé grec pour un total d'environ 5 milliards d'euros. Le Crédit agricole a notamment conservé 3,5 milliards d'euros de prêts grecs, ce qui est largement supérieur à son résultat net pour 2013 de 2,5 milliards d'euros. Par ailleurs, d'autres banques sont exposées comme BNP Paribas à hauteur de 700 millions d'euros, la Société générale à 400 millions d'euros et Natixis à 200 millions d'euros. Il souhaiterait donc savoir ce que pense le ministre des risques encourus aujourd'hui par les banques françaises exposées à la dette grecque et si l'État envisage de garantir ce risque.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78804

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3172

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)